Association Territoriale CAUSSES CÉVENNES — GAL CAUSSES CÉVENNES

Des racines pour demain,
Des ressources pour un développement durable

Compte-rendu du Comité de Programmation

8 juin 2017 - A Florac, salle Emile Leynaud (PnC)

PARTICIPANTS :

Légende : titulaire, *suppléants*

Présents

Collège Privé : *KOPF Vincent, CINECO* ; Dominique ROGER, Fédération Départementale des Foyers Ruraux ; *Georges LE BRIS Groupement D'Employeurs Des Cévennes ;* Claudie MARTIN, OTI Cévennes Gorges du Tarn ; *Philippe BLANCHET, Entreprise Cévennes Evasion* ; Fred SEQUIER, Sur le chemin de RL Stevenson ; *Alain LAGRAVE, Conservatoire des Espaces Naturels de Lozère ;* Nicole CHABANNES, Maisons Paysannes de France ; Jean-Michel VANDERSTEEN, retraité ; Laurent CONORT CFDT ; Denis PIT, FDSEA.

Collège Public : Jean-Pierre ALLIER, CC Cévennes Mont Lozère ; *Michèle REYDON, CC Cévennes Mont Lozère* ; Robert BENOIT, CC Cévennes Mont Lozère ; Alain LOUCHE, CC Cévennes Mont Lozère ; Bruno DELDIQUE, CC Cévennes Mont Lozère ; Jean HANNART, CC Cévennes Mont Lozère ; René JEANJEAN, CC Gorges Causses Cévennes ; Henri COUDERC, CC Gorges Causses Cévennes ; Flore THEROND, CC Gorges Causses Cévennes ; Sophie PANTEL, Conseil Départemental ; Michèle MANOA, Conseil Départemental ; *Denis BERTRAND Conseil Départemental.*

Collège Partenaires : Annick JAVOUREZ, Conseil Départemental ; Mariane BENOIT, Parc national des Cévennes ; Samuel JAULMES, Région Occitanie ; Roland DELLA CASA, CCI Lozère.

Equipe : Delphine BENARD, Sandrine MARMEYS, Bénédicte MICHARD.

Porteurs de projet : Jean AINE, Thomas CAZENAVE, Anaïs ASSIER, Hugues PRATLONG, Damien ROUME, Véronique NUNGE, Didier VERNHET.

Excusés

Collège privé : Caroline BISOTTO, Trait d'Union ; *Maurice BOURBON, AVEC ;* Josiane DULAC, AMAC ; *Cathie O'NEILL, ABPS* ; Nadia VIDAL, la Châtaigneraie Cévenole ; *Daniel SIMON, agriculteur* ; Stéphanie SCHRIMER, Association Cévennes Ecotourisme ; Sandrine CENDRIER, Association Habitats Durables en Cévennes ; *Muriel DUGUET REEL 48* ; Yves ELIE, l'Arbre aux Abeilles ; *Marie-Laure GIRAULT, En chemin ; Julien LESPINE, Confédération paysanne ;*

Collège public : Brigitte DONNADIEU, CC Gorges Causses Cévennes ; André BARET, CC Gorges Causses Cévennes ; *Karine PASTRE, CC Gorges Causses Cévennes.*

A noter pour le collège public :

- René JEANJEAN (titulaire) et Henri COUDERC (suppléant) étant présents tous les deux, Henri COUDERC n'a pas pris part au vote.
- Sophie PANTEL n'a pas pris part aux votes afin de respecter le quorum.

Quorum :

Collège	Nombre minimal pour quorum	Nombre de votants CP du 8 juin 2017	Quorum atteint ou pas
Collège Privé	9	11	Atteint
Collège Public	8	10	Atteint
TOTAL	17	21	

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

ORDRE DU JOUR :

1. **14H 15** : Introduction
2. **14H30** : le GAL grandeur nature
3. **14h45** : Programmation des dossiers - **VOTE**
4. **15h00** : Sélection des projets – **VOTE**
5. **16h00** : Rappel Appel à projets aire de jeux
6. **16h10** : Information sur le règlement hébergements touristiques
7. **16h20** : La vie du GAL Causses Cévennes et les prochaines rencontres
8. **16h30** : Fin !

INTRODUCTION

Michèle MANOA, Présidente du GAL Causses Cévennes ouvre la séance et remercie le Parc de nous accueillir gracieusement dans la salle Emile Leynaud. L'ordre du jour est présenté et l'appel est fait afin de vérifier le quorum à l'ouverture de séance. Le quorum est atteint : 11 sièges pour le Collège Privé et 10 pour le Collège Public. Le Comité de Programmation peut commencer.

Le conseil régional est présent – au titre d'Autorité de Gestion LEADER et de la Direction de l'Action Territoriale, de la Ruralité et de la Montagne.

L'équipe fait un point d'actualité sur l'état d'avancement du programme et de la stratégie (en termes de nombre de projets et de consommation de l'enveloppe).

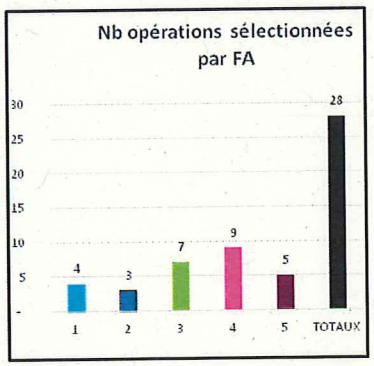

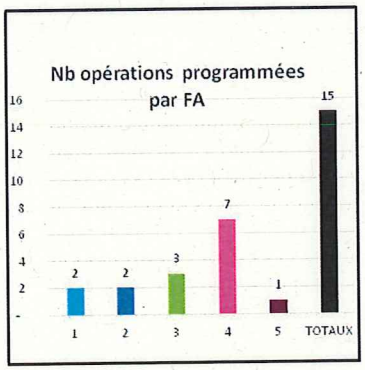

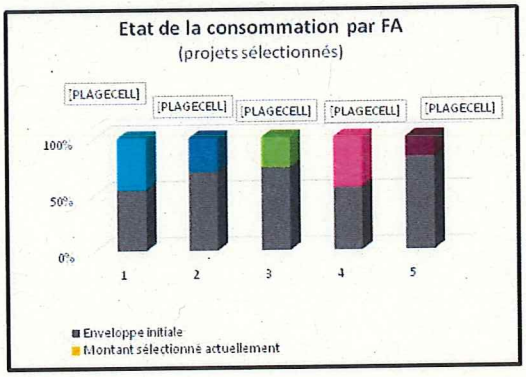

- 28 opérations sélectionnées
- 15 opérations programmées
- 44% de l'enveloppe projet engagée

POINTS DE VIGILANCES SOULEVES :

1) Cofinancements

→ COFINANCEMENT « TOURISME » nous sommes toujours en attente la définition des dispositifs de mis en œuvre suite à la nouvelle répartition des compétences entre la Région, le Département, les Communautés de communes. Dès la fin de l'été 2017, il devrait y avoir plus de visibilité.

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

→ COFINANCEMENT « ECONOMIE » attente du schéma régional mi 2017

2) Zones géographiques

La répartition des projets accompagnés n'est pas tout à fait équilibrée sur le territoire du GAL. Dans les mois qui viennent la communication va être amplifiée (journaux communautaires et communaux notamment).

3) Coopération

Le travail sur la coopération a été initié le 19 mai dernier. La prochaine étape va se traduire par une large consultation durant l'été 2017 pour faire un état des lieux de ce qui existe sur le territoire puis par la mise en place d'un groupe de travail en décembre 2017 ou janvier 2018.

MODIFICATION DU COMITE DE PROGRAMMATION

Aude GUITTON, Association sur le Chemin de RL Stevenson est remplacée par Fred SEQUIER, Association sur le Chemin de RL Stevenson.

=> Modification votée à l'unanimité.

ACTUALITES : LE GAL GRANDEUR NATURE

Une nouvelle **Matinale des Porteurs de projet** a eu lieu le 5 mai dernier et a réuni 12 personnes, ainsi que l'équipe du GAL Gévaudan venue assister à cette session. Le prochain rdv est prévu le 29 juin.

Retour sur le Joli Mois de l'Europe avec la **journée « Le GAL, c'est contagieux ! »** du 19 mai, qui a réuni 65 participants, 16 projets présentés, 8 membres du Comité de Programmation présents. Les retombées ont été nombreuses (2 passages sur radio Bartas, un article dans Midi Libre, un reportage de TVimages48). Ainsi que l'intervention de la **Maison de l'Europe** de Nîmes dans deux collèges (Florac et Vialas) qui a permis de sensibiliser 135 élèves.

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

Point sur le **travail d'évaluation** mené par les stagiaires INFOMA à SupAgro Florac. SupAgro accueille chaque année des techniciens supérieurs qui sont en fin de formation et seront en poste dès septembre. C'est une opportunité pour le GAL Causses Cévennes de pouvoir compter sur un regard extérieur aiguisé.
L'objectif de ce travail pour le GAL était d'avoir un retour sur nos procédures et manières de fonctionner. Pour rappel, en 2016 un travail similaire a été mené sur la procédure de sélection des projets et a permis d'éclairer les ajustements réalisés. En 2017, le choix de travailler sur l'évaluation des projets et de la plus-value apportée le LEADER et ces projets sur le territoire a été retenu. Deux projets ont été analysés :

- Filière Farine et réhabilitation du moulin de La Borie (ATI FEDER)
- Ligne de Transport Tarn

Suite à cela nous allons formaliser le suivi évaluation des projets.

L'Autorité de Gestion précise que l'évaluation est en effet importante, pour l'évaluation du GAL et l'attribution de l'enveloppe complémentaire (notamment pour analyser la plus-value des projets programmés par rapport à la stratégie du GAL) et qu'il est intéressant de transmettre cette culture de l'évaluation aux porteurs de projet.

Point d'actualité sur les projets bénéficiant de LEADER en cours de réalisation :

- **Cluster Laine AMAC** : inauguration et démonstration le 14 juin (10h-12h à Vialas)
- **Ligne de Transport Tarn :** développement de nouvelles lignes (hors financement leader)
- **Le projet FORTUNA** (AVeC) démarre en juin (première manifestation le 4 juin à Molezon) et se poursuit en septembre
- **Le Garage Solidaire 48** a bénéficié d'un accompagnement ADEFPAT et a trouvé un local

Point sur les outils de communication du GAL :

- **Les guides du Porteur de projet ont été réédités**
- **Des classeurs sont maintenant disponibles pour les membres du Comité de Programmation et les porteurs de projet**
- **Un Roll up est en cours d'édition**

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

PROGRAMMATION DES DOSSIERS

Dossiers programmés en Comité de Programmation du 8 juin 2017

		SELECTION			PROGRAMMATION		
FICHE ACTION	PROJET & MAITRE D'OUVRAGE	NOTE CP	MONTANTS VOTES	MONTANTS ENVOYES A L'INSTRUCTION	ASSIETTE ELIGIBLE RETENUE	MONTANT LEADER OBTENU & MIS AU VOTE	VOTE DU CP
6	GAL Causses Cévennes – animation gestion communication 2017	x	Budget : 143 932,21€ LEADER : 115 169,7680€	143 932,21€ 115 169,7680€	143 932,21€	**115 169,7680€**	Voté à l'unanimité
2	Atelier TUFFERY – équipement de l'atelier achat de matériel[1]	**14,30**	Budget : 104 475€ LEADER : 44 000,00€	68 094,23€ 45 580,31€	68 094,23€	**45 580,31€**	Voté à l'unanimité
3	Monsieur Rouvière – Gîte 3 étoiles au Cros Mont Lozère	**12,30**	Budget : 135 852,09€ LEADER : 32 604,50€	116 711,14 € 28 025,07€	116 711,14€	**28 025,07€**	Voté à l'unanimité
4	Ballet Bross – les 30 ans de Ballet Bross	**19,17**	Budget : 26 326,02€ LEADER : 16 800,00€	26 326,02€ 16 800€	26 326,02€	**16 800,00€**	Voté à l'unanimité
				Montant LEADER programmé		**205 575,14€**	

[1] A noter que pour ce dossier la nature des dépenses a évolué depuis la sélection mais le montant de LEADER reste sensiblement le même.

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

SELECTION DES PROJETS

PROJETS DE L'AXE 1

ASSOCIATION BOIS PAYSAN DES CEVENNES – DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS A PARTIR DU BOIS

Présentation par Denis PIT, Président de l'association

Questions du CP au porteur de projet :

→ Il serait intéressant de fournir un argumentaire sur le volet écologique/environnemental du projet.

Recommandations/remarques du CP :

- Il est difficile de mettre une note sur l'aspect environnemental du projet : quid de l'utilisation des allume-feu généralement dans le cas de feu d'agrément et donc de pollution de l'air ?
- Aspect économique positif sur le territoire, logique de filière et de valorisation intéressante.

DEPENSES - TTC		RECETTES - TTC		
Poste de dépense	Montant	Co financeurs	%	Montant
		Autofinancement	20%	4 800 €
Etude technico-économique, Etude marketing	18 000 €	CC Gorges Causses Cévennes		
		CC Des Cévennes au Mont Lozère	8 %	2 000 €
Etude juridique et fiscale	6 000 €	Département de la Lozère	8 %	2 000 €
		Parc National des Cévennes	6 %	1 500 €
		LEADER	49 %	13 700 €
TOTAL	24 000 €	TOTAL		24 000 €

=> Projet sélectionné à l'unanimité.

Note obtenue : 13,6/20

Denis PIT (collège privé) ne participe pas au vote puisqu'il est directement impliqué dans le projet. Michèle Manoa (collège public) n'a pas pris part au vote pour ce projet, afin de respecter le quorum.

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

LES BRASSEURS DE LA JONTE – EQUIPEMENTS POUR LA BRASSERIE

Présentation par Jean AINE et Thomas CAZENAVE, entrepreneurs

Questions du CP au porteur de projet :

Questions sur la production locale et en bio ? C'est ce qui est visé pour le développement de l'activité : pouvoir se fournir en local (démarche déjà engagée) et produire.

Recommandations/remarques du CP :

- Néant

=> Projet sélectionné à l'unanimité.

Note obtenue : 14,4/20

DÉPENSES -HT		RECETTES -HT		
Poste de dépense	**Montant**	**Cofinanceurs**	**%**	**Montant**
Fermenteurs	35400 €	Autofinancement	20%	29 603,5
Groupe Froids	11547 €			
Cuve de sucrage	5900 €	FNADT	66,5 %	98 387,23
Malterie	15000 €	Région	6 %	8 881,05
Salle à Brasser	80 150 €			
		LEADER	**7,5 %**	**11 145,72**
TOTAL	**148 018 €**	**TOTAL**		**148 018 €**

PROJET DE L'AXE 2

DES BREBIS ET DES HOMMES – OFFRE TOURISTIQUES AUTOUR DE L'AGROPASTORALISME

Présentation par Anaïs ASSIER et Hugues PRATLONG

Questions du CP au porteur de projet :

Questionnement général sur le lien avec l'Entente Causses & Cévennes ? Les liens ont été faits, l'association est Ambassadrice de l'Entente CC.

Recommandations/remarques du CP :

=> Projet sélectionné à l'unanimité.

Note obtenue : 13,60/20

Dépenses		Recettes	
coût de personnel	45 027	cofinancement public	11 007
frais de déplacements	12 000	conseil départemental	8 007
conception d'outils de communication et frais d'impression	8 000	député	1 000
frais de mise en service et d'hébergement de site internet	5 000	commune	1 000
		Conseiller départemental	1 000
prestation (vidéo)	7 000	MSA	
frais de réception	3 046	**LEADER**	**40 000**
		Autofinancement	29 066
TOTAL	**80 073**	**TOTAL**	**80 073**

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

COMMUNE DE FLORAC TROIS RIVIERES – FLORAC PLAGE

Présentation par Damien ROUME, technicien de la commune.

Questions du CP au porteur de projet :

L'aménagement des bords de rivière est une question posée dans de nombreuses communes. Des échanges sur la mise en œuvre et les résultats seraient intéressants afin de capitaliser l'expérience acquise sur Florac.

Recommandations/remarques du CP :

DÉPENSES -HT		RECETTES -HT		
Poste de dépense	**Montant**	**Co-financeurs**	**%**	**Montant**
Achat d'une guinguette	7 380,10	Autofinancement	20%	10 000
Etude paysagère + honoraires	5 000			
Aménagements (accessibilité et signalétique)	20 000	Conseil départemental de la Lozère (contrat territoriaux)	20%	10 000
Communication et Equipements divers	7 619,90	Agence de l'eau Adour Garonne	20%	10 000
Achat d'une cabane maître-nageur	10 000			
		LEADER	**40%**	**20 000**
TOTAL	**50 000**	**TOTAL**	**100%**	**50 000**

=> Projet sélectionné à l'unanimité.

Note obtenue : 12,10/20

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

PROJETS DE L'AXE 3

ASSOCIATION EPI DEUX MAINS – CONFERENCES DE L'ESPINAS

Présentation par Véronique NUNGE, salariée de l'association.

Questions du CP au porteur de projet :
Question sur la pérennité du projet ? Il s'agit d'un cycle de 3 ans.
Question sur le contenu des interventions.

Recommandations/remarques du CP :
Il faudrait retravailler le projet pour améliorer la diffusion des conférences.

=> Proposition d'ajourner le projet et de le présenter lors du prochain CP. Vote à la majorité avec 3 abstentions.

Note obtenue : 10,7/20

DÉPENSES -TTC		RECETTES -TTC		
Poste de dépense	**Montant**	**Co-financeurs**	**%**	**Montant**
Coût de personnel	8640,00	Autofinancement	20%	3092,00
Prestation	1800,00			
Frais intervenants	2160,00	CAF	16%	2473,60
Frais de réception	360,00			
Achat matériel	2500,00	**LEADER**	**64 %**	**9 894,40**
TOTAL	**15460,00**	**TOTAL**		**15460,00**

FOYER RURAL LE MEJEAN – RENOVATION ET AMENAGEMENTS DE LA SALLE DE MAS DE VAL

Présentation par Didier VERHNET, Président de l'association.

Questions du CP au porteur de projet :
Néant

Recommandations/remarques du CP :
Le montage choisi n'est pas le plus optimal (cf salle propriété de la commune et délégation de gestion à l'association). Cela aurait permis de mobiliser plus de fonds publics et de réaliser des travaux de plus grande ampleur, incluant dès maintenant l'isolation.

Penser à intégrer la dimension « ressources locales » dans les aménagements extérieurs notamment (par exemple tables de pique-nique, etc.)

=> Projet sélectionné à la majorité avec 6 abstentions.

Note obtenue : 12,50/20

Dépenses		Recettes		
Poste de dépense	**Montant**	**Cofinanceurs**	**%**	**Montant**
Construction, rénovation	26 985,68	Autofinancement	20%	14 169,58
Electricité	*3124,8*	C. Mas St Chély	7,06%	5 000
Agrandissement	*13065,42*			
Isolation chaudière	*449,06*	C. Hures la Parade	7,06%	5 000
Chape	*5 148*			
Plomberie	*5 198,4*			
Aménagements intérieurs	14 235,93	Conseil Départemental	1,91%	1 350,00
Sols et carrelage	*14 235,93*			
Matériel et équipement	29 626,28	**LEADER**	**64 %**	**45 328,31**
Estrade	*4 885,06*			
Bar	*5 822,4*			
Matériel vidéo	*2 099,78*			
Alarme type 4	*2 149,2*			
Container stockage	*2 683,2*			
Tables extérieures	*862,78*			
Fauteuils	*1 824,48*			
Panneau	*850,18*			
Fauteuils cinéma	*8 449,2*			
TOTAL	**70 847,89**	**TOTAL**		**70 847,89**

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

RAPPEL APPEL A PROJET AIRES DE JEUX

Rappel du contenu de l'Appel à Projet et des éléments déjà validés lors du précédent Comité de Programmation.

MONTANT ALLOUÉ à l'appel à projets : **45 000 €**
PAR PROJET : minimum 5 000€ de FEADER - maximum 15 000€ de FEADER
DURÉE : **1er février 2017 à 31 décembre 2019**
PÉRIODES DE CONSULTATION :
>> 1er février 2017 à 31 août 2017 > enveloppe : 15 000€
>> 1er février 2018 à 31 août 2018 > enveloppe : 15 000€
>> 1er février 2019 à 31 août 2019 > enveloppe : 15 000€
NOMBRE DE PROJETS ATTENDUS à cofinancer : 3 à 9

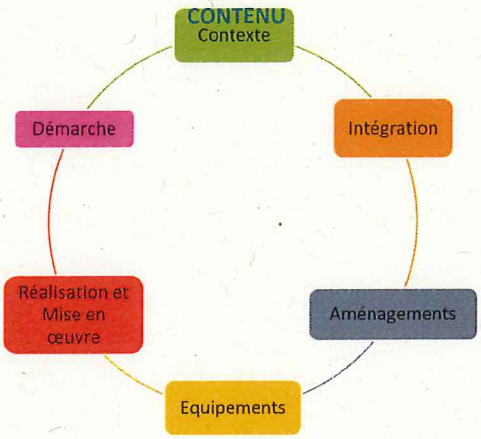

Eric Dessoliers

Caroline Entraygues

Nathalie Tremel

Présentation de l'équipe technique mobilisable pour répondre à l'AAP : **Equipe du GAL Causses Cévennes + une équipe pluridisciplinaire : urbanisme, paysage, bois**

RAPPEL HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

COMMENT ? Sélection des dossiers au fil de l'eau

TAUX D'INTERVENTION : 40%

PLANCHER ET PLAFOND DE L'AIDE : il s'agit de donner un cadre financier pour faire en sorte que l'enveloppe dédiée à ces opérations soit utilisable tout au long de la programmation.

*Plancher : **3 000 euros** de leader, soit un projet 9 375 € si taux max d'aide publique à 40%.*

*Plafond : **33 000 euros** de leader, soit un projet 103 750 € si taux max d'aide publique à 40%.*

CRITERES OBLIGATOIRES
- Montée en gamme
- Maintien d'activité
- Engagement ciel étoilé
- Engagement tourisme durable
- Insertion architecturale
- Amplitude d'ouverture
- Modalités de gestion

CRITERES OPTIONNELS
- Sport nature
- Bien-être
- Tourisme et handicap

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr

> POINT DE BLOCAGE & SUITE : En attente règlement régional et règlement départemental, proposition faite durant l'été avec vote des modifications lors du comité de programmation d'octobre.

PROCHAINES RENCONTRES

MATINALE DES PORTEURS DE PROJET

La prochaine matinale des porteurs de projet LEADER aura lieu le 29 juin.
Une matinale dédiée au suivi évaluation aura lieu fin septembre.

JOURNEE BILAN 2017

Une journée pour faire le bilan de l'année 2017 aura lieu le jeudi 18 janvier 2018.

COOPERATION

Une large consultation aura lieu courant d'été afin de récolter de la matière pour l'organisation d'une rencontre thématique à l'automne.

A vos agendas : Prochain Comité de Programmation le jeudi 12 octobre 2017 après-midi.

Michèle MANOA,
Présidente du GAL Causses Cévennes

M. Manoa

ATCC- GAL CAUSSES CEVENNES - rue Sipple Sert – 48400 FLORAC
04.66.45.26.38 - leader@at-causses-cevennes.fr